RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
et de l'alimentation

Arrêté

Portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole.

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-6 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École nationale de formation agronomique du 19 novembre 2021 ;

Arrête :

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA) :

1° Au titre des représentants de l'État :

Représentant de la ministre chargée de l'enseignement supérieur :

– Le recteur délégué à l'ESRI de la région académique Occitanie, ou son représentant ;

Représentants du ministre chargé de l'agriculture :

– La directrice générale de l'enseignement et de la recherche, ou son représentant ;

– Le vice-président du conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux, ou son représentant ;

– Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Occitanie, ou son représentant ;

2° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :

- Mme Sophie BEAUMONT, directrice adjointe de l'IFÉ, ENS de Lyon ;
- M. Olivier BROSSARD, professeur des universités, IEP Toulouse ;
- Mme Sabine BRUN-RAGEUL, directrice de Bordeaux Sciences Agro ;
- Mme Françoise CROS, professeur des universités émérite, CNAM ;
- Mme Nadine JESSEL, directrice de l'INSPE de Toulouse ;
- M. Pierre Benoît JOLY, président du centre INRAE Occitanie Toulouse ;
- M. Thierry LANGOUËT, adjoint au directeur de l'Institut Agro Dijon, EDUTER ;
- Mme Isabelle PLASSAIS, présidente de l'Union nationale de l'enseignement agricole public.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 24 janvier 2022

Pour le ministre et par délégation :
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,



Valérie BADUEL